

## Newsletter de Mars 2022

*Bonjour à toutes et à tous,  
Quelques nouvelles de votre association.  
Comme vous le verrez dans cette présentation, les dossiers suivis par La Vigie ne manquent pas et  
sont variés.  
Si certains sujets vous intéressent, faites-vous connaître. Vous êtes les bienvenus !*

### **Balades**



Depuis leur reprise le dimanche 17 octobre 2021, le succès est au rendez-vous de nos balades. Près de 15 sorties programmées entre octobre et mars 2022 et plusieurs fois près de 30 participants. Les sorties du jeudi moins nombreuses ont trouvé leur public et seront poursuivies.

Le « pool » d'accompagnateurs s'est étoffé – merci à eux – mais n'hésitez pas à proposer des idées nouvelles de sorties.

Le calendrier des balades du prochain trimestre sera prochainement publié mais il nous faudrait encore des pilotes pour le jeudi 31 mars.

### **Les dates à retenir**

#### **15 avril 2022 Spi Ouest France**

Le Spi Ouest France se déroulera du 14 avril au 18 avril 2022. La Vigie sera présente dans la grande tente le vendredi après-midi 15 avril pour présenter ses activités. Notre vice-présidente Nathalie Laureau animera le vendredi matin une sortie découverte de l'estran pour les enfants du centre de loisirs de Carnac.

#### **23 avril 2022 Valorisation et Aménagement des rives de la rivière de Crach**

La Vigie a remporté un Appel à Projet Citoyen lancé par la commune en aout 2021. Le projet retenu concerne la Valorisation et l'Aménagement des rives trinitaines de la rivière de Crach. Ce projet a été élaboré avec Les Amis du Passage, l'APTM, l'APRC et Dasso sant Filiber. Les objectifs sont de :

- Améliorer la qualité environnementale et écologique de la rivière et des estrans en nettoyant et aménageant ses abords,
- Encourager les futurs projets d'aménagement en bordure de rivière (cale d'accès pour tous, entretien),

- Permettre une réflexion sur la continuité des itinéraires piétons à La Trinité-sur-Mer (découverte du patrimoine naturel, bâti et historique..),
- Partager le savoir-faire, les connaissances, les compétences et créer du lien entre les Trinitains autour de ce projet fédérateur.

Il se déroulera sur 2 ans. Pour cette première année, 5 chantiers nature seront organisés durant l'année 2022.

Le premier aura lieu le samedi 23 avril de 10h à 17h, sous le pont de Kerisper. Vous êtes tous invités à nous rejoindre pour une grande journée de nettoyage et de partage !



### **9 juillet 2022 Fest Noz pour les 50 ans de La vigie**

Notre association a 50 ans. Pour célébrer ce demi-siècle, vous êtes tous invités le 9 juillet 2022 à l'espace Culturel de La Vigie. A l'issue de notre assemblée générale annuelle sera organisé un fest noz avec le groupe Kevrenn Alré

En effet, le 20 juin 1972, l'Association Trinitaine des pêcheurs à pied était déclarée à la sous-préfecture de Lorient. Elle avait pour objet de défendre les intérêts de ses adhérents, de participer à la protection de la faune et de la flore du littoral. Son Président était M. Beauseigneur. Lors de l'assemblée du 5 septembre 1974, il était décidé d'étendre l'activité de l'association à l'environnement et à la défense du littoral. Elle devenait alors l'Association Trinitaine des pêcheurs à pied et de l'environnement. En 1976 paraissait le premier bulletin d'information appelé « La Vigie ».

Le 1er avril 1986, sous la présidence de Marie Rose Le Goff, l'assemblée générale donnait son accord pour que l'association s'appelle désormais La Vigie.

### **Juin 2022 Nettoyage des fonds marins en baie de Quiberon**

Cette année, la Vigie portera un projet de nettoyage en plongée en baie de Quiberon en lien avec les professionnels de la Baie.

## **Dossiers en cours**

### **Travaux du port**

Le sujet des travaux du port est de loin celui qui nous importe le plus actuellement.

Le dossier présenté par la Compagnie des Ports du Morbihan pour l'évolution du Port de La Trinité sur Mer est conséquent avec des enjeux importants pour le devenir de La Trinité, pour la qualité environnementale de la commune et de la rivière de Crach et avec des conséquences irréversibles sur le paysage s'il reste en l'état.

Depuis les années 1960, le port de la Trinité sur mer a subi une artificialisation galopante ayant abouti au remblaiement de plus de 50 000 m<sup>2</sup> sur environ 1,2 km le long du littoral et des plages de notre commune.

Les travaux prévus par la CPM vont encore une fois remblayer des surfaces importantes (environ 5 000 m<sup>2</sup>) au Nord et au Sud du port portant atteinte durablement à l'environnement de notre commune.

Un rehaussement du Môle Tabarly doublée d'une extension de 30 m vers l'est et de 100 m vers le nord est également envisagée. A marée basse, c'est un mur de palplanches qui se dressera au milieu de la rivière de Crach.

Jusqu'où ira-t-on ? Notre degré maximum d'acceptabilité est atteint et nous déplorons une fois de plus cette artificialisation de la commune sans recherche d'une optimisation de l'existant et ce d'autant plus que la Compagnie des Ports verra ses surfaces disponibles augmentées à LTSM avec la mise en service des installations de Kermarquer (37400 m<sup>2</sup>) !



En décembre La Vigie a rencontré la CPM (M. de Ghellinck Directeur du Port et M. Angier Ingénieur de la CPM) en présence de la Mairie (Christian Travert et Sophie Lecanuet).

A l'exception de la nécessité de renforcer le Môle Tabarly au regard de sa vétusté, les motivations du projet avancées par la CPM ne nous ont pas convaincu.

Le dossier de demande d'Autorisation Environnementale au titre de la Loi sur l'Eau soumis à enquête publique et déposé en mars 2021 par la Compagnie des Ports est toujours en cours d'examen par les services de l'Etat.

Tant qu'il ne sera pas public, l'accès aux études environnementales et techniques ne sera pas possible.

A cet égard, nous avons écrit à M. Le Préfet du Morbihan pour lui demander :



- Une durée d'enquête publique suffisante pour que les trinitains puissent s'approprier le dossier volumineux composé de plus de 500 pages (dossier complexe), l'étudier et en faire l'analyse ;
- Le positionnement de cette enquête publique dans une période à laquelle tous les Trinitains (résidents permanents comme résidents secondaires) et usagers du port puissent se prononcer ;
- L'organisation, avant l'enquête publique, d'une réunion publique permettant à la CPM de présenter son projet définitif ainsi que les résultats des études techniques ayant permis de le définir, la dernière réunion publique datant de février 2020.

Sur le volet technique, La Vigie lui a également demandé qu'une solution alternative, sous forme d'un ponton flottant lourd (du type de celui en béton positionné en darse nord) soit prise en compte et étudiée pour l'extension Nord du Môle Tabarly (Études d'impact comprises et avant l'enquête publique) si et seulement si cette extension était réellement justifiée.

Nous rappelons à tous qu'il ne faut pas manquer l'enquête public généralement d'assez courte durée. Elle permet à chacun de déposer ses contributions écrites ou orales. Pour La Vigie tous les Trinitains doivent pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause sur ce dossier.

### **Mane cheuil**



Un permis de construire a été accordé au bas de la rue Mane Cheuil pour la construction d'un immeuble de 10 appartements, haut de 12 mètres, dans un secteur composé actuellement d'habitats individuels.

La Vigie, interpellée par des adhérents a échangé sur ce sujet lors d'une rencontre avec l'adjoint de l'urbanisme. Il nous a indiqué que le permis accordé après plusieurs aménagements ou modification demandés par la Mairie respecte le PLU en vigueur.

Pour La Vigie, ce projet révèle les limites du PLU (en date de 2012) qui a déterminé des règles théoriques dont la traduction pratique n'est pas toujours facilement perceptible ce qui est le cas pour Mané Cheuil.

Dans une période où l'objectif de "zéro artificialisation nette" des sols inscrit dans la loi climat et résilience du 22 août 2021 aura des conséquences dans l'aménagement du territoire, la Vigie souhaiterait que le PLU soit rapidement modifié pour permettre notamment que soient implantés des petits collectifs s'insérant harmonieusement dans leur environnement ce qui n'est pas le cas ici.

C'est un travail qui devrait être conduit quartier par quartier, voire rue par rue à l'exemple de la rue des Résistants le long de laquelle le Plu prévoit qu'entre le n°10 et le n°38 la hauteur au faitage ne peut excéder 9 m.

### **Cale de Kerisper**

Dasson Sant Filiber, La Vigie, l'Association de Protection de la Rivière de Crach, l'Association des Plaisanciers de La Trinite sur Mer, l'Association des Riverains de Kernivilit, celle des Amis du Passage, à travers un communiqué de presse commun, se sont inquiétées du choix d'Aqta de confier pour une durée de 10 ans la gestion de la cale de Kerisper à la Compagnie des Ports du Morbihan (CPM).

Les motifs invoqués : le développement du trafic, notamment de matériaux divers à destination des îles et l'absence de compétence à AQTA pour gérer un port. A cet égard, il convient de rappeler que cette cale, transformée en port par AQTA était à l'origine réservée aux seules activités ostréicoles et de la pêche.

Pour les associations signataires, le développement de trafic, dans une passe étroite avec de forts courants, très fréquentée par les activités nautiques, et située au milieu de zones ostréicoles présente de réels dangers de navigation et environnementaux.



Elles demandent que des études de risques et d'impacts environnementaux soit réalisées et que l'activité maritime de la cale de Kerisper soit strictement limitée en fonction du résultat de ces études.

Pour les associations signataires, le Morbihan ne manque pourtant pas de ports plus proches, plus adaptés et plusieurs autres solutions existent à l'évidence.

A noter que lors de la réunion de la commission consultative des services publiques locaux du 13 janvier 2022 d'AQTA, La Vigie s'est abstenue lors du vote sur le choix de gestion du port de Kerisper (gestion directe en régie ou gestion déléguée par le biais d'une concession de service public) en raison de l'absence dans le dossier de présentation d'éléments précis permettant de se prononcer.

### **SPPL Rivière de Crach**

La Vigie souhaite que soient relancées les études sur la Servitude de Passage des Piétons le long du Littoral le long de la rivière de Crach après le pont de Kerisper. Le projet avait été arrêté par M. Goulard le précédent Président du Conseil départementale du Morbihan.

Par courrier du 10 septembre 2021, nous avons donc interrogé sur ce sujet M. L'appartient son successeur depuis le 1er juillet.

En l'absence de réponse, début décembre 2021, nous l'avons de nouveau sollicité pour qu'il nous accorde un rendez-vous afin de connaître ses intentions quant à la remise en route de ce dossier.

En effet, il nous semblait opportun de relancer ce dossier, le CEREMA (Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) portant actuellement un dispositif « France Relance », destiné aux maîtres d'ouvrages publics, pour l'extension et la restauration du sentier du littoral le long des côtes françaises. (<https://www.cerema.fr/fr/actualites/france-vue-mer-sentiers-du-littoral-vaste-projet>)

Début février 2022, toujours en l'absence de réponse (ses multiples occupations Département, Fédération internationale de cyclisme, Comité international olympique) ne lui permettant peut-être pas de trouver un créneau pour La Vigie, nous avons donc sollicité 2 de ses vice-présidents, Gérard Pierre et Karine Bellec également élus de notre canton. Il faut croire que Plouharnel et Locol Mandon sont aussi éloignés de La Trinité que Vannes puisqu'aucun des 2 ne nous a répondu à ce jour.

La Vigie n'abandonne pas ce sujet et va de nouveau relancer ces deux représentants du canton au département pour obtenir une réponse.

Par ailleurs, La Vigie a donné un avis favorable lors de la consultation publique relative à « la constatation des limites du domaine public maritime sur la rivièr de Crac'h proposée par le Préfet du Morbihan sur le secteur allant de la digue du moulin de Bequerel jusqu'à la limite avec la commune de Saint-Philibert ». Elle a souhaité qu'une procédure identique soit initiée sur la rive droite de la rivièr de Crach, sur les communes de Carnac et La Trinité sur Mer entre Penhoët et le pont de Kérisper.

### **Unesco**

Le Plan de Gestion, troisième et dernière phase du dossier UNESCO vient d'être entamé. Il s'agit de concevoir un document stratégique et opérationnel, un référentiel technique à destination de tous les acteurs du projet. Plusieurs groupes de travail auxquels participent La Vigie ont été constitués.

Ce plan de gestion doit répondre aux attentes de tous et être élaboré collectivement mais La Vigie fait le constat d'un gros écart entre l'avancée du projet, les attendus du Plan de Gestion et la participation des élus et de la population du territoire. Un travail auprès des habitants est à établir avec une plus large diffusion de l'information.

Par ailleurs, La Vigie a mis en avant la nécessité d'une signalétique commune, d'un travail sur la capacité d'accueil de chaque site ainsi que sur la problématique de la surpopulation du territoire l'été.

Pour plus d'information visitez le site internet de Paysages de Mégalithes <https://www.megalithes-morbihan.fr/>

### **Aménagement cours des quais**

Concernant le projet de circulation sur le port, La Vigie a interrogé la Mairie pour connaître les aménagements. Il nous a été répondu qu'il était bien prévu que le vélo ait sa place dans cet espace.

Par ailleurs, la Mairie va prochainement initier un travail sur la mise à jour du schéma directeur cyclable de la commune pour lequel les citoyens seront associés, une réunion devant être organisée pour cela prochainement.